

# Communiqué de presse essenscia

## 13 juin 2017



essenscia

### **REACH a 10 ans : pour la majorité des Belges, les produits chimiques sont aujourd'hui plus sûrs**

essenscia organise une journée d'étude pour aider les PME à respecter le dernier deadline de REACH

*Bruxelles, 13 juin 2017 – La sécurité des produits chimiques s'est-elle renforcée ces dix dernières années ? Selon une étude initiée par la Commission européenne\*, une majorité de Belges (56%) le pensent, tandis qu'environ 1/3 (30%) sont d'avis que les produits sont au moins tout aussi sûrs que de par le passé. La Belgique affiche ainsi un score de 10 points supérieur comparé à la moyenne européenne. Ces résultats démontrent que la législation européenne REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals), instaurée il y a dix ans exactement en ce mois de juin, a contribué à un usage sûr et responsable des produits chimiques. essenscia, la fédération de la chimie et des sciences de la vie, organise aujourd'hui une journée d'étude pour aider les entreprises, en particulier les PME, à respecter la date limite d'enregistrement dans REACH.*

REACH est une législation européenne qui vise à protéger l'environnement et les personnes contre les risques des produits chimiques. Depuis son implémentation en juin 2017, les entreprises belges ont soumis 3.520 dossiers d'enregistrement pour un total de 1.815 substances différentes. Notre pays occupe ainsi le peloton de tête en Europe, ce qui souligne la forte présence du secteur chimique en Belgique. Au total, plus de 50.000 dossiers d'enregistrement ont été introduits pour près de 11.000 substances chimiques. Seules 64 de ces substances ne peuvent plus être utilisées dans certaines applications pour des raisons de sécurité, et l'usage de 31 substances est totalement interdit, à moins qu'une autorisation spécifique n'ait été délivrée pour poursuivre (temporairement) leur usage.

#### **Plus de 50 millions d'euros**

*“D'une part, REACH est une législation particulièrement ambitieuse, qui demande d'importants efforts administratifs et financiers. Les redevances d'enregistrement dépassent aujourd'hui les 50 millions d'euros en Belgique, sans tenir compte des frais de personnels et des procédures de tests. D'autre part, il est certain que REACH a contribué à un usage sûr et responsable des produits chimiques dans toute la chaîne allant du producteur au consommateur. L'importance de la Belgique en tant que pays de la chimie se reflète parfaitement dans ces chiffres.», déclare Yves Verschueren, administrateur délégué d'essenscia.*

#### **Une grande enquête de la Commission européenne**

La Commission européenne a mené une enquête de grande ampleur auprès de près de 28.000 citoyens de l'Union européenne afin de connaître leur opinion sur la sécurité des produits chimiques. En Belgique, près de 1.009 répondants ont participé à l'enquête réalisée par TNS Dimarso. La majorité des Belges (56%) pensent que la sécurité des produits chimiques s'est améliorée au cours de ces dix dernières années et plus de la moitié (54%) sont convaincus que les produits chimiques produits au sein de l'UE sont plus sûrs que les produits importés. D'autre part, près de deux sur trois (69%) sont dans une certaine mesure préoccupés par l'exposition aux produits chimiques et plus de la moitié (58%) estiment ne pas toujours être bien informés.

## Priorité à l'approche scientifique

« Ces résultats montrent que nous devons poursuivre nos efforts en collaboration avec les autorités pour communiquer davantage envers la population afin de dissiper des préoccupations éventuelles. Tous les produits chimiques sur le marché sont largement et strictement contrôlés et donc sans danger s'ils sont utilisés de manière responsable. Il est donc essentiel qu'un large consensus soit atteint sur le principe selon lequel les données scientifiques constituent la base pour évaluer les substances de manière objective. Nous devons également faire pleinement confiance aux experts des institutions indépendantes telles que l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques), une organisation qui par ailleurs met la barre très haut niveau quant à l'approbation des dossiers. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec leurs décisions en matière de produits chimiques, nous l'acceptons car cette approche scientifique est la seule qui soit valable. Dans ces dossiers, les résultats d'années de recherche doivent primer sur les émotions. », commente **Tine Cattoor**, Advisor Product Policy.

## Nouvelle étape dans la législation REACH

Le secteur des produits chimiques se prépare actuellement à une nouvelle étape dans la législation REACH. Le 31 mai 2018 au plus tard, tous les produits chimiques produits ou importés dans l'Union européenne en plus petits volumes de 1 à 100 tonnes par an, devront être enregistrés auprès de l'ECHA à Helsinki. L'Agence européenne s'attend à recevoir des informations supplémentaires pour quelque 25.000 produits chimiques. Cette nouvelle phase représente un défi majeur, en particulier pour les PME. A travers un séminaire spécifique sur la politique des produits et des projets d'accompagnement intensif (VLARIP et WALRIP) dans lesquels les experts de grandes entreprises partagent leur savoir-faire pour aider les PME à appliquer correctement la législation REACH, essenscia s'engage depuis de nombreuses années pour assurer une protection maximale pour l'homme et l'environnement.

\*Special Eurobarometer 456 on Chemical Safety: <http://bit.ly/2r9yftu>

Plus d'infos: <http://www.essenscia.be/fr/walrip>